



**Direction générale de l'enseignement  
et de la recherche  
Service de l'enseignement technique  
Sous-direction des politiques de formation  
et d'éducation  
Bureau de la vie scolaire, étudiante et de l'insertion  
19 avenue du Maine  
75349 PARIS 07 SP  
0149554955**

**Note de service  
DGER/SDPFE/2017-395  
02/05/2017**

**Date de mise en application :** Immédiate  
**Diffusion :** Tout public

**Cette instruction n'abroge aucune instruction.  
Cette instruction ne modifie aucune instruction.  
Nombre d'annexes :** 0

**Objet :** appel à participation des élèves et étudiants de l'enseignement agricole écoresponsables à une action d'animation citoyenne autour de la revitalisation et la préservation des sols.

#### **Destinataires d'exécution**

Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
Directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
Établissements Publics Nationaux et Locaux de l'Enseignement Agricole  
Unions Fédératives des Etablissements Privés de l'Enseignement Agricole

**Résumé :** la place de l'agriculture dans l'absorption du CO<sub>2</sub> pourrait être prédominante, l'initiative 4 pour mille en est la démonstration la plus certaine. L'implication des apprenants de l'enseignement agricole dans l'animation et le développement des territoires autour de la thématique de la revitalisation et de la préservation des sols, a vocation à sensibiliser les actifs actuels et futurs du monde rural.

Cet appel à participation répond également aux objectifs du projet agro-écologique pour la France tels que définis dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 et dans son plan d'action « enseigner à produire autrement ».

L'engagement des apprenants de l'enseignement agricole pourra être valorisé dans le cadre des quatrième assises de l'Education à l'Environnement au Développement Durable qui bénéficient du haut patronage de la Présidence de la République et du parrainage du ministère de l'agriculture.

## **Introduction : Les enjeux de la thématique de revitalisation et de préservation des sols.**

Produire autrement des produits de qualité est devenu au-delà d'un objectif politique une attente de la société. L'agriculture qui pourvoit à l'alimentation est au centre des problématiques de développement durable par sa capacité à nourrir l'humanité et par sa capacité à prendre soin des écosystèmes. Les élèves de l'enseignement agricole seront les futurs acteurs professionnels et citoyens d'une ruralité respectueuse de l'environnement et des habitants. Ils contribueront à nourrir le monde dans le respect du monde, de sa diversité et de sa biodiversité.

Aujourd'hui, les sols subissent la pression des activités anthropiques : d'une part, la production croissante de denrées alimentaires, et d'autre part les pollutions, l'exploitation de ressources, l'urbanisation, les changements climatiques, la déforestation, ... Ces situations conduisent à une raréfaction des sols fertiles et à une diminution de la fertilité des sols.

Aussi, redonner une place à la vie du sol et à la vie dans le sol est une question cruciale, un enjeu de société, qui dépasse la simple production de ressources. Il s'agit d'envisager autrement le sol, sur le long terme, à commencer dans le cadre de la crise climatique qui nous touche. L'initiative 4 pour 1000 est un programme multi-partenarial international de recherche et de coopération scientifique pour restaurer la fertilité des sols et lutter contre le réchauffement climatique, par la séquestration du CO<sub>2</sub>. Le calcul est simple, les sols constituent au niveau mondial le premier stock de carbone biologique – si l'on exclut les océans et les roches sédimentaires. En captant du CO<sub>2</sub> de l'air via la photosynthèse, une plante absorbe du carbone. Si cette plante se décompose dans le sol, elle lui restitue son carbone sous forme de matière organique. Le sol s'enrichit alors de carbone, et devient plus fertile, plus résilient.

Si l'on augmente de 4 pour mille le stock de carbone dans le sol (sous forme de matière organique), il devient possible de compenser l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre produits par la planète en un an. Les scientifiques s'accordent pour dire que le potentiel de stockage est énorme. Il faut donc sans plus attendre permettre «au vivant» de jouer un rôle d'amortisseur climatique en stockant du carbone. L'agriculture et la sylviculture constituent un élément majeur de la solution climatique mondiale. Cette approche, dans la continuité du projet agroécologique, nécessite un changement des modes de production et de notre rapport à la nature. Pour augmenter le stockage de carbone des sols agricoles, les chercheurs préconisent notamment l'amélioration des techniques de fertilisation, la couverture permanente des sols, l'agroforesterie... Recenser et transmettre tous ces moyens pour augmenter la capacité de piéger le carbone par les sols nécessite la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés.

L'objectif de réduire d'au moins 40% d'ici à 2030 par rapport à 1990 les gaz à effet de serre ne prend tout son sens que si nous ne faisons l'effort de préserver dès maintenant la terre, l'eau et les organismes vivants qu'elles abritent. L'enjeu de la 21<sup>e</sup> conférence sur les changements climatiques ou COP21 de Paris au mois de novembre 2015, nous invite à faire de ce concept, un moteur de changement pour l'agriculture.

### **Quels rôles les élèves et étudiants de l'enseignement agricole écoresponsables et les équipes de l'enseignement agricole peuvent-ils jouer ?**

L'objet de la présente note est de lancer un appel à participation à destination des établissements de l'enseignement agricole (technique et supérieur), afin d'inciter les élèves et étudiants écoresponsables à s'engager sur le thème de la revitalisation et de la préservation des sols.

Les actions retenues pourront être valorisées au travers de l'évènement de clôture des assises nationales de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) en 2018.

### **Le contenu de l'appel à participation**

Il s'agit de rendre les élèves et étudiants de l'enseignement agricole écoresponsables moteurs d'une dynamique et d'une prise de conscience de la problématique de la préservation et de la revitalisation des sols au sein de leurs établissements et de leurs territoires. Cet appel à participation s'inscrit donc aussi dans la mission d'animation et de développement du territoire qui est confiée à l'enseignement agricole.

Ainsi, au travers de cette action, les apprenants formés aux méthodes de débat participatif et aux techniques d'animations pourront être à l'initiative d'actions ouvertes sur l'établissement et le territoire. Le cœur de ces actions doit être de favoriser les débats et la controverse, faire émerger les

problématiques qui se posent autour des sols notamment dans les territoires des établissements pour donner à voir les expériences présentes et penser ensemble aux solutions en terme de changements de pratiques, ou toutes initiatives de professionnels ou de citoyens envers la préservation et la revitalisation des sols.

Cet appel à participation nécessite que les apprenants écoresponsables passent de la posture d'acteurs à la posture d'auteurs. Il s'agit de favoriser leur prise d'initiative et leur engagement au sein d'actions montées par et pour les jeunes. Mais également d'encourager l'engagement des jeunes et de leur pouvoir d'agir au sein des établissements envers des actions de développement durable. Les actions devront être l'occasion de favoriser la mise en réseau des écoresponsables et des établissements sur les territoires afin de renforcer la solidarité, l'échange de pratiques, la coformation, l'émulation.

Cette action sera accompagnée par le réseau national éducation au développement durable de l'enseignement agricole. Les établissements pourront solliciter la collaboration du réseau Développement Durable et de Montpellier Sup Agro Institut de Florac notamment pour la mise à disposition de ressources autour des techniques d'animation de débats participatifs et sur la thématique des sols. Ils pourront également solliciter l'appui du collectif français d'éducation à l'environnement et au développement durable

Il s'agira :

- d'une part; d'ouvrir des espaces de discussion et de débat (en posant un cadre bienveillant, pour une prise de parole respectueuse, permettant l'écoute et un vrai dialogue )
- d'autre part, d'ouvrir les horizons pour l'action en mettant en avant des alternatives positives existantes sur le territoire (pratiques professionnelles innovantes et respectueuses des sols, composts dans les établissements et les familles des élèves, dynamiques citoyennes, cadres réglementaires facilitant etc.) et en animant des temps collectifs de mise en projet des citoyens.

Cette action contribue au développement des compétences professionnelles des jeunes tout en les incitant à la recherche de connaissances et d'éléments sur le sujet. Enfin, cette action développe leur engagement citoyen et leur capacité d'animation des territoires.

Une information et une cartographie peuvent être mises en ligne sur le site [edd.educagri.fr](http://edd.educagri.fr).

Pour cela les établissements qui s'engageront au travers de l'implication de leurs élèves peuvent faire connaître leur action auprès de :

- Sofie Aublin, animatrice nationale du réseau d'Education au Développement durable ([sofie.aublin@educagri.fr](mailto:sofie.aublin@educagri.fr))
- Orane Bischoff, Ingénieure d'étude à Montpellier Sup Agro Institut de Florac ([orane.bischoff@educagri.fr](mailto:orane.bischoff@educagri.fr)).

### **La valorisation des actions :**

Cette démarche s'inscrit dans la dynamique des quatrièmes assises de l'EEDD lancée depuis le 17 octobre 2016 sur les territoires et qui bénéficie du haut patronage de la Présidence de la république et du parrainage du ministère de l'agriculture. Chaque acteur, quel qu'il soit, peut organiser sur son territoire, sa commune, son quartier ou dans sa structure, des assises de l'EEDD au travers d'un temps de réflexions, échanges, débats sur une ou plusieurs thématiques de l'EEDD

Ces assises en territoire se clôtureront en novembre 2018 par un événement rassemblant les acteurs de l'EEDD afin de faire remonter les conclusions de toutes les assises vécues en territoire et de faire une synthèse. A cette occasion seront présentées des actions réalisées sur le terrain et notamment celles des élèves et étudiants écoresponsables de l'enseignement agricole autour de la préservation et la revitalisation des sols.

Pour cela, les élèves et étudiants de l'enseignement agricole écoresponsables seront réunis lors des troisièmes rencontres des écoresponsables un à deux jours précédant la clôture des assises.

Philippe VINÇON

Directeur général  
de l'enseignement et de la recherche